



PAIX
3F

Bulletin de liaison et d'information

AMICALE DU CAMP DE GURS 17 RUE RENE FOURNETS - 64000 PAU

N° ISSN - 0249 - 9266

N° 44 - Septembre 1991

EDITORIAL

LE CAMP DE GURS

Le livre de notre Secrétaire général, Claude LAHARIE a le grand mérite de situer le camp de GURS dans le contexte historique de 1939 à 1944.

1939 : c'est l'arrivée à Gurs des républicains espagnols, des Brigadistes et, dès septembre, des réfugiés politiques de l'Allemagne hitlérienne.

Juin 1940 : ce sont des antifascistes français, après l'exode des prisons de Paris.

Automne 1940 : ce sont les Juifs de Bade et du Palatinat jetés à Gurs avec la duplicité du gouvernement de Vichy.

Le 21 juin 1980, l'Assemblée générale des ex-internés du camp de Gurs, dans son " APPEL DE GURS" fut l'expression de la volonté d'union de toutes les composantes de ce que fut ce camp.

Depuis juin 1980, l'Amicale a eu comme souci permanent la fidélité à toutes les victimes de la guerre et du fascisme. Nous pensons que le rôle de l'Amicale a contribué à faire connaître l'existence du camp. L'Amicale et le livre de Claude LAHARIE sont fréquemment sollicités pour la connaissance de ce que fut ce camp d'internement.

Notre vigilance contre le racisme et l'antisémitisme reste permanente et nous apportons toute notre aide à la réalisation du Musée sur les camps d'internement en France de 39 à 44, prévu à Rivesaltes. C'est pour l'Amicale un objectif pour lequel nous luttons et, pour les anciens internés et les familles de nos disparus, que cette période de l'histoire reste en dehors de toute révision.

Le Président: Léon BERODY.

PROTEGER LES LIEUX DE MEMOIRE

Les cendres de nos soeurs assassinées à RAVENSBRUCK seront-elles piétinées dans la joyeuse kermesse d'un super-marché ? Le tunnel de DORA où périrent tant de nos camarades esclaves des constructeurs de fusées, ces armes secrètes qui devaient assurer la victoire de Hitler, deviendra-t'il lieu d'exaltation de ces fabricants de mort nazis ? Qu'en sera-t'il dans dix, vingt, cinquante ans des archives des camps si ne sont pas prises maintenant les mesures qui s'imposent pour leur préservation et leur exploitation historique ?

Les événements de cet été dans l'ex-R.D.A. nous interpellent. Toutefois, les moyens d'agir existent. Par exemple, dans une lettre aux quatre signataires du traité dit ddes "4 + 2", le Ministre fédéral des affaires étrangères, Hans GENSTER, s'engageait en ces termes " *Les monuments érigés sur le sol allemand en souvenir des victimes de la guerre et de la tyrannie seront respectés ...*" A l'issue du Colloque sur le Patrimoine Culturel Européen, qui s'est tenue du 31 mai au 4 juin à Cravovie, les 34 états (aujourd'hui 35 avec l'adhésion de l'Albanie) de la Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Europe (C.S.C.E) se sont engagés à " *préserver et à protéger les monuments et les sites du souvenir*" particulièrement les camps d'extermination, et leurs archives, qui portent par eux-mêmes témoignage des événements tragiques de leur passé commun. Ainsi que l'a écrit au Secrétaire général de la F.N.D.I.R.P., M. Jean KAHN, chargé de mission auprès du Président de la République " *ce texte pourra constituer une base solide pour les actions menées contre l'oubli et les profanations*".

Incontestablement. Et le gouvernement français ne manquera pas de rappeler aux autorités fédérales leurs engagements qui s'imposent à toutes les autorités administratives allemandes.

Préserver ces lieux de mémoire apparaît de plus en plus comme une condition essentielle pour préserver les générations à venir et les aider à bâtir leur vie sur des fondements solides de la liberté et de la paix.

La France se doit, elle aussi, d'enrichir la mémoire collective. Certes, et souvent grâce à l'action des associations et des collectivités publiques, de nombreuses initiatives ont éjà été prises. Mais il reste encore beaucoup à faire. Notamment en ce qui concerne les camps d'internement qui ont proliféré de 1939 à 1944 sur le sol national. Qu'en est-il, en particulier, de notre demande d'un Musée d'internement ? Après l'accord des autorités militaires, l'Etat s'engagera t'il enfin à la réalisation d'un tel Musée à RIVESALTES, l'accord de notre Amicale de Gurs ayant été donné à cet effet ?

Il y a cinquante ans, dans des baraques infâmes du camp de Gurs, et dans bien d'autres camps, des hommes, des femmes, des enfants souffraient et mouraient aussi, parce que juifs, "suspects", opposants politiques au régime en place, résistants aux nazisme, patriotes de toutes opinions. De 1939 à 1944, des dizaines de milliers d'êtres humains ont alors été privés de leur liberté, de cette liberté retrouvée au grand souffle de l'insurrection libératrice avec l'aide de nos alliés.

Dans le grand livre de cette histoire, les jeunes apprendront le prix de la liberté. C'est un devoir auquel l'Etat ne doit pas se dérober !

Charles JOINEAU

AFFAIRE TOUVIER :
INADMISSIBLE MISE EN LIBERTE

Paul TOUVIER, le chef milicien accusé de crimes contre l'humanité, est libre ! Cette décision injustifiable de la Chambre d'Accusation de la Cour d'Appel de Paris est douloureusement ressentie comme une provocation, par les familles des victimes et par tous ceux qui réclament depuis si longtemps justice.

En fuite pendant des années, Touvier fut arrêté et inculpté en dépit des protections dont il bénéficia.

Alors que l'instruction du dossier d'accusation est terminée et que le jugement pourrait s'ouvrir sans tarder, cette mise en liberté révèle une volonté de retarder sa comparution devant la justice. Des gages sont ainsi donnés à ceux qui se refusent à juger les complices français des criminels nazis.

La FNDIRP ne peut l'admettre. Partie civile dans cette affaire, elle se joint au pourvoi devant la Cour de Cassation déposé par le Parquet général de Paris. Elle appelle tous ceux qui veulent que justice soit faite à multiplier leurs protestations et à soutenir l'action des victimes. (communiqué de la F.N.D.I.R.P.)

REPONSES à la motion sur le Musée de RIVESALTES

o o o o o

Dans notre précédent numéro, nous avons indiqué les premières réponses à la motion de l'Assemblée générale de notre Amicale, du 21 avril 1991.. Depuis, nous avons reçu celles :

- le 12 juin,, de M. MEHAIGNERIE, Président du groupe de l'Union du Centre à l'Assemblée Nationale,
"c'est avec le plus grand intérêt que j'ai pris connaissance de votre motion et je tiens à vous confirmer mon soutien pour votre projet "
- le 13 juin, de M. Jean AUROUX, Président du Groupe socialiste à l'A.N.,
"qui en a pris connaissance avec attention et vous en remercie"
- le 18 juin, du Secrétariat d'Etat aux Anciens Combattants.
" ...il a été pris bonne note de votre intervention et je ne manquerai pas de vous aviser de la suite qui sera réservée à votre demande."

/ DERNIERE HEURE

Suite aux démarches de nos amis le Docteur NEU et ATLAS et du Secrétariat d'Etat aux Anciens Combattants, nous apprenons que le Ministère de la Défense a pris la décision de céder gratuitement une parcelle des terrains de l'ancien camp de Rivesaltes que l'Armée occupe actuellement.

Nous attendons maintenant l'engagement financier, au budget 1992, qui permettrait la mise en route de la réalisation de ce Musée.

RÉPONSE à la motion sur les A.C. Républicains espagnols et Brigadistes

Une réponse du Gouvernement espagnol, à notre motion du 21/4/91 rappelée en titre, nous est parvenue, datée du 5/7/91. Nous publions ci-dessous l'essentiel de cette réponse, en espagnol et en traduction française. Elle peut intéresser quelques-uns de nos amis, bien que ne répondant pas directement à la question posée par la motion.

" Affaire : information sur de possibles droits des anciens combattants des Brigades internationales en Espagne républicaine.

. Réponse : en relation avec la demande formulée dans votre lettre reçue le 3 /7/1991 et acheminée par le secrétariat général technique du Ministère des affaires extérieures, nous vous informons que, pour avoir droit à une pension, il est exigé de façon indispensable la nationalité espagnole du requérant, en accord avec la législation en vigueur (article 13 du décret 1211-72 du 13 avril, texte remanié de la Loi des droits civils du personnel militaire et assimilé des Forces armées, gardes civils et police armée, et l'article 90 du Statut des classes passives approuvé par Décret Royal le 22 octobre 1926) "

" Aasunto : Rtdo /. informacìon sobre posibles derechos de antiguos excombatientes de las Brigadas Internacionales en la Espana Republicana.

Contestation : En relacion con la peticion formulada à travès de su escrito, recibio en este Servicio el dia 3 del actual, procedente de la Secretaría Général Tecnica del Ministerio de Asuntos Exteriores, infomamos à Vd. que para tener derecho a una pension es requisito indispensable la nacionalidad espanola del solicitante, de acuerdo con la legislación vigente (Art. 13 del Décrèto 1211/72 de 13 Abril, Testo refundido de la Ley de Derechos Pasivos del Personal Militar y Asimilado de las Fuerzas Armadas, Guardia Civil y Policia Armada Y el Art. 90 del Estatuto de Clases Pasivas aprobado por R.D. de 22 de Octubre de 1.926) ."

DES FEMMES DE GURS

par Heidemarie HECHT

Revue "Die WELTBÜHNE"
du 11 juin 1991

traduction : Guy HONTARREDE

"GURS est un désert en France", écrivait une femme en 1940; "partout des baraques désolantes, du fil de fer barbelé et de la boue. Nous nous demandons souvent, en ce temps de souffrance, qui a bien pu choisir, pour des femmes, un camp si repoussant".

GURS, c'était un camp. Un camp très peu hospitalier, au pied des Pyrénées, aussi épouvantable que tous les autres camps où l'on enfermait les êtres humains. C'était l'un des quelques 500 camps français, l'un des quelques milliers qui ont recouvert notre continent au cours de ce siècle. Il n'est pas impossible, qu'à l'avenir, le "camp" soit un signe distinctif du XX^e siècle car, malgré le caractère particulier des camps fascistes, ils ont tous en commun : la faim, la maladie, la déshumanisation, la mort anonyme et massive d'êtres humains jugés indésirables par leur gouvernement respectif. Nous poursuit comme un cauchemar cette connaissance de ce qu'un être humain peut faire à un autre être humain ; nous poursuit comme un cauchemar - car nous ne pouvons pas l'appréhender réellement encore aujourd'hui - ce qui est arrivé à des êtres humains, à des prisonniers et à leurs gardiens, qui vivaient, journallement, la mort et l'avalissement. Une troisième génération d'historiens et de publicistes se préoccupe de ces temps du fascisme ; chacun pose de nouvelles questions, avance de nouvelles priorités, pour faire venir au jour ce qui s'est passé en ces années.

Deux femmes des années 30 se sont intéressées aux femmes de GURS : Gabrielle MITTAG, professeur de littérature et journaliste, et la photographe Brigitte KLEBER. Une petite exposition à la maison GROPIUS à BERLIN, nous montre les résultats de leurs recherches sur GURS, exposition qui durera jusqu'à la mi-juin. Le camp fut ouvert en avril 1939 quand le gouvernement français y interna les Espagnols fuyant FRANCO, et les membres des Brigades internationales. Déjà, en septembre 1939, mais surtout en mai 1940, s'y retrouvèrent les femmes de nationalité allemande. En octobre 1940, ce furent 6500 Juifs de Bade et du Palatinat qui y furent déportés, étape intermédiaire sur le long chemin de l'extermination. Plus tard, on y vit des condamnés de droit commun, des Tziganes, des Juifs, des homosexuels. Enfin, à la libération, des collaborateurs et des nazis. Le camp de GURS fut fermé en décembre 1945. 60 000 êtres humains avaient, ici, vécu la faim et le froid : des centaines y sont morts.

Gabrielle MITTAG a cherché les survivants de GURS, en France, en Suisse, aux U.S.A., en Israël. Le visiteur de l'exposition retrouve 10 de ces

femmes vivant encore en France et aux U.S.A.

Elles sont là, devant moi ; nous sommes dans une grande salle vide ; de grands et vivants portraits pris en 1990 et 1991 sont accrochés au mur en face de l'entrée ; images de vieilles femmes marquées par l'expérience de 70 à 80 années de vie, regards de dignité où l'on voit l'exil, les années passées au camp, la fuite, puis les années de vie consacrées au travail social, à la peinture, à la photographie ou à l'enseignement. Mais on y voit avant tout la conscience calme d'êtres qui se sont forgés eux-mêmes. Voici les mains, des mains qui parlent de la danseuse Ingo de CROUX, les bras croisés de l'artiste peintre Herta HAUSMANN, le mouvement de refus d'Edith ARON aujourd'hui âgée de 92 ans. Elles parlent avec distance de leur destin, car elles racontent ce destin ; je les entend en même temps que je les regarde, grâce à un petit haut-parleur suspendu au plafond par deux fils.

Il y avait à GURS des femmes très connues : Hanna ARENDT, Martha FEUCHTWANGER, Dora BENJAMIN (c'est d'ailleurs la détention de Dora B. qui motiva cette exposition initialement prévue en conclusion de l'hommage à BENJAMIN) . Gabrielle MITTAG, cependant, dont la règle est de faire de l'histoire vivante par "*des phrases authentiques et singulières*", s'est intéressée au sort de simples femmes, de celles qu'on avait encore jamais interrogées.

Elles étaient parties avec leur mari ou avec leurs enfants, ou seules, fuyant presque toujours les mesures anti-juives d'Allemagne pour se retrouver dans le pays classique des réfugiés allemands. C'était pour la plupart des jeunes femmes qui firent passer leur famille grâce à des travaux de circonstance comme la couture, la parure, la dactylographie, l'enseignement.

La vague d'internement, qui survint en mai 1940 après l'occupation de la Belgique, n'épargna pas les femmes. Tous les Allemands, qu'ils soient réfugiés ou nazis, furent internés en tant qu'étrangers-ennemis, sauf les femmes ayant des enfants en bas âge ou les hommes engagés dans la Légion étrangère. Les femmes furent rassemblées au Vélodrome d'hiver à Paris, puis embarquées. Herta LIEBKNECHT, femme du peintre Robert LIEBKNECHT et bru de Karl LIEBKNECHT dit : "*Le voyage jusqu'à Gurs fut épouvantable ; enfermées dans des wagons plombés avec même des enfants, nous entendions, dans les gares, la population nous traiter de "Boches, Boches" , et nous lancer des pierres. Personne ne voulait nous donner à boire*

.../...

DES FEMMES DE GURS (suite)

Partout où on maintient des hommes enfermés, se rassemblent les images. C'est souvent que j'ai lu par ailleurs ce que racontent ces femmes, les affreuses baraques, les allées désolantes recouvertes de boue, la faim, le froid, la maladie, les latrines ouvertes à tous les vents. " Pour eux, les gardiens -raconte Ilse BING- nous étions la lie. Quand les officiers passaient devant nos baraques, c'était comme s'ils passaient devant un bordel " Et c'est toujours l'histoire d'un particulier, d'un détail, qui nous fait saisir un peu de la détresse, mais aussi un peu de cette joie qui rend possible la survie : une solidarité inattendue, une petite étagère, une chaise pour soi, la possibilité de lire, d'écrire, de peindre.

Gurs, maintenant, peu de choses rappellent ce camp qui a duré 7 années : un cimetière créé dans les années 60, une allée, l'allée du camp, un petit

musée. Qu'un camp comme Gurs ait existé, l'opinion publique française n'en a pas eu conscience pendant longtemps. Ce n'est que depuis les années 70 que de nouvelles publications, et un certain intérêt pour ce sujet, se sont manifestés. Là-bas aussi, il y a des victimes qui se souviennent des victimes

(N.D.L.R.) L'Amicale du Camp de Gurs félicite à la fois G. MITTAG pour son exposition ainsi que l'auteur de cet article, en regrettant toutefois que dans la liste des internés, soient ignorés les 1200 détenus évacués en juin 40 des prisons parisiennes, parmi lesquels environ 200 "politiques" victimes du "pré-Vichysme", la plupart communistes condamnés ensuite à de lourdes peines par les tribunaux d'exception de Vichy.

BIBLIOGRAPHIE

QUELQUES AUTRES OUVRAGES PUBLIES SUR GURS

(suite de la liste parue dans notre N° 43 de juin 1991)

- Léon MOUSSINAC : "Le Radeau de la Méduse " Editions Hier et aujourd'hui Paris 1945
- Adrienne THOMAS: "Reisen Sie ab, Mademoiselle!" Fischer Bibliothek der verbrannten Bücher, Francfort. 1985
- texte de G. MITTAG: "GURS, Deutsche Emigrantinnen" im französischen Exil" Argon Verlag, Posdamer Str 77-87 -1000 BERLIN 30
- Hanna SCHRAMM et Barbara VORMEIER: "Vivre à GURS, un camp de concentration français (1040-41)"...peuple- PARIS 1979
- André JACQUES: "Madeleine BAROT" CERF Labor et fides, PARIS 1989
- Antonio SORIANO: "EXODOS, Histoire oral del exilio... Critica Novagrafki republicano en Francia, 1939-1945. Puigcerda 127 08019 BARCELONE. 1989
- Willy VOGELSINGER: "Nicht verboren gegangen" Persona Verlag. HEIDELBERG 1988
- divers auteurs (C. LAHARIE, G. BADIA, etc..) "Répression. Camp d'internement en France pendant la seconde guerre mondiale" Université de ST. ETIENNE C.H.R. 1983
- divers auteurs. (G. BADIA, C. LAHARIE, B. VORMEIER, etc..) Presses universitaires de GRENOBLE. 1979

AUTOUR DE L'EXPOSITION d'Elsbeth KASSER

M. Michael PHILIPP, membre de notre Amicale, nous a fait parvenir un article, publié dans "AUFBAU" à l'occasion de la présentation à Mannheim, Pforzheim, Constance, Hambourg et Rastatt de l'exposition d'Elsbeth KASSER. Cet article présente la contribution sur le camp de Gurs que M. PHILIPP a publié dans "EXIL", périodique d'Edita KOCH. Il montre le travail fait dans le monde entier, mais surtout sur le continent américain, au profit des internés à l'époque de Vichy. Voici un extrait du journal (en allemand) à l'intention des nombreux allemands de notre Amicale, mais aussi pour montrer à tous que le souvenir du camp de Gurs est maintenu en Allemagne.

"Hilfe für Gurs!"

Die Rolle des "Aufbau" als Geschichtsquelle



Michael Philipp

Gurs ist wieder im Gespräch. Fünfzig Jahre nach der Errichtung des Internierungslagers am Fuss der Pyrenäen wird es in einer Wanderausstellung dokumentiert. Sie wurde bisher in Mannheim, Pforzheim, Konstanz, Hamburg und Rastatt gezeigt; zahlreiche deutsche und Schweizer Städte sollen als weitere Anlaufsorte folgen. Im Zentrum steht die Sammlung Elsbeth Kassers: Originalzeichnungen und -Aquarelle aus dem Lager.

Gleichzeitig erscheint in Edita Kochs Zeitschrift *Exil* ein Beitrag *Hilfsaktionen für die Internierten von Gurs*. Er stammt von Michael Philipp, einem Mitarbeiter der Hamburger Arbeitsstelle für Exilliteratur, der auch die Dokumentation der Ausstellung besorgt hat. Der junge deutsche Historiker stellt fest, dass nach dem heutigen Erkenntnisstand die Initiative zur Massendeportation jüdischer Bürger aus den Städten Badnes und der Rheinpfalz von den nationalsozialistischen Gauleitern Robert Wagner und Josef Bürckel ausging: "Mit der französischen Regierung war im Waffenstillstandsabkom-

men abgehandelt worden, dass die dort lebenden Juden französischer Staatsangehörigkeit nach Frankreich abgesoben werden sollten, und die beiden NS-Funktionäre dehnten diese Abmachung auf ihre Gaue aus, um diese als erste im Reich 'judenfrei' zu machen".

Die Aussenwelt hörte über die Situation in Gurs, wie Michael Philipp klarstellt, vor allem durch den *Aufbau*, der in Berichten, Leserbriefen, Agenturmeldungen, Kommentaren, Inseraten unaufhörlich an die Lage der Deportierten erinnerte. "Wir dürfen und werden sie nicht im Stich lassen!" rief die in New York gegründete Baden-Pfalz-Hilfe. Robert Kempner publizierte den Brief eines verzweifelten Ehepaars aus Gurs an seine Kinder. Ein Leser berichtete: "Das Elend, das ich sah, hat mich fast erstickt". Eine Internierte schrieb: "Die armen geheizten Menschen sterben wie die Fliegen".

Hilfe folgte. Und sie folgte rasch und von vielen Seiten. Ein Treffen von Angehörigen der Deportierten im New Yorker Mecca Temple erbrachte 500 Dollar, die zur Einrichtung einer Suppenküche in Gurs verwendet werden sollten. Auch die Baden-Pfalz-Hilfe vermittelte Geldzahlungen nach Gurs. In Mexiko sammelte die Menorah, die Vereinigung der dortigen deutschsprachigen Juden, Gelder für die Deportierten. Aus Buenos Aires schickte das Comité de Socorro para Gurs mehrere tausend Pakete in das Lager. Auch in Uruguay, Peru und Brasilien wurden Unterstützungskomitees gegründet. In Kolumbien beteiligte sich sogar ein Kabarett an der Hilfsaktion. In Chicago wurde die Selfhelp aktiv, während in der Schweiz der Verband jüdischer Gemeinden 5.000 Franken durch das Rote Kreuz nach Gurs schickte.

(.....)

Will Schaber

UNE AUTRE EXPOSITION de Gabrielle MITTAG, à BERLIN

* * *

G. MITTAG, professeur de littérature et journaliste, et la photographe Brigitte KLEBER, ont organisé, en mai/juin 1991, à Berlin, une exposition sur la vie des femmes à Gurs.

Les journaux, les radios et la télévision allemande ont consacré de nombreux articles sur cette exposition. Citons:

Les journaux ,
DIE ZEIT du 7 juin,
FRANKFURTER RUNDSCHAU, du 28 mai
TAGESZEITUNG du 27 mai
FREITAG du 17 mai
TIP, de mai
BERLINER MORGENPOST du 17 mai
SÜDDEUTSCHE ZEITUNG du 22 mai
NEUES DEUTSCHLAND du 23 mai
TAGESSPIEGEL du 19 mai
DIE WELTBÜHNE de juin

les radios :
SFB, R.A., RIAS

les Télévisions:
DIE ABENDSCHAU / SFB du 19 MAI,
FOCUS, NDR, du 26 mai.

Citons spécialement la revue "DIE WELTBÜHNE" du 11 juin 1991 dont nous avons la traduction que nous publierons dans notre prochain numéro.

LES MONUMENTS du camp de NOE

MISE AU POINT.

Dans notre n°42 de MARS 1991 (page 7), nous avons donné une information (sous la signature de notre ami Wilhelm GANS) concernant les monuments édifîés sur l'emplacement du camp de NOE.

Le nom de M. ALTHAUSEN ayant été cité dans cet article, celui-ci , invoquant son droit de réponse, nous prie d'insérer la rectification suivante:

" (...) En ce qui concerne les informations incorrectes de M. GANS sur NOE je dois insister au nom du Consistoire ainsi que de la part des villes badoises et du Palatinat qui ont généreusement contribué aux frais du second monument au cimetière de NOE, que l'édition prochaine du Bulletin publie les rectifications exprimées dans ma lettre du 15 mai 1991 (1) Chez nous on trouve presque scandaleux la mention du support d'une certaine "Société Goldschmit" - comme l'a fait M. GANS - . Cette société est absolument inconnue et n'était jamais engagée dans nos actions pour le projet de monument; c'est une invention incompréhensible de M. GANS. Néanmoins j'apprécie sincèrement son oeuvre "Silence, on tue"

(1) dans cette lettre du 15/5/91, M. ALTHAUSEN faisait les observations suivantes (NDLR):

(...) je tiens à souligner que le nombre des Juifs enterrés au cimetière de NOE s'élève à 205 personnes (M. GANS parle dans sa lettre de 160 personnes) Ce chiffre de 205 est conforme au nombre des noms indiqués sur le monument inauguré en octobre 1985. (...) la participation d'une société Goldschmit est incorrecte ainsi que la présence de M. NACHMANN le jour de l'inauguration. C'était moi-même qui devait remplacer M. NACHMANN ce jour-là. "

DONT ACTE.

=====

La Vie de l'Amicale

NOS PEINES :

MODELON Elga, notre amie membre de l'Amicale, est décédée à Sassenages le 25 juin 1991. C'est son veuf qui nous en a fait part. Nous lui avons transmis nos sincères condoléances.

ADHESIONS :

Depuis notre dernier bulletin n° 43, nous avons reçu plusieurs adhésions à l'Amicale, ainsi que des demandes d'envoi régulier de notre bulletin. C'est la preuve que notre Amicale a son utilité et intéresse de plus en plus de gens désireux de connaître la véritable histoire du camp de Gurs.

SOUVENIRS

- Dans notre dernier numéro, nous avons publié la photocopie d'une photo des objets (cuiller et fourchette) fabriqués au camp avec les moyens du bord, autant dire : rien! Dans ce numéro, on trouvera en page 8 la photocopie d'un dessin illustrant le pénible voyage-exode des détenus des prisons de Paris en juin 1940. Merci à son auteur, René BLANCHET, de nous l'avoir transmis !

imprimé par nos soins à ANGOULEME
le Dr. de la publication: L. BERODY
Commission paritaire 2 147 D 73

Notre ami René BLANCHET, de DIGNE, ancien prisonnier politique interné au camp de GURS en 1940, nous a adressé ce dessin réalisé au camp. C'est une belle illustration du pénible exode de Paris à Gurs



EVACUATION ET EXODE DES PRISONNIERS POLITIQUES DE LA PRISON DE LA SAINTE. JUIN 1940